

FORMATION PROGRAMME P1 / 42 H

« CRÉER ET ANIMER UN ATELIER DE DANSE ADAPTÉE »

Auprès du public en situation de handicap avec (ou sans) troubles associés
Accessible aux professionnels du secteur médical, médico-social para médical, éducatif

Session danse et handicap mental - Session danse et handicap moteur - Danse et pluri-handicap
42h réparties en 1 session théorique de 21h & 1 session pratique de 21h

La danse est un formidable outil de communication, d'expression, quelles que soient les entraves corporelles, intellectuelles ou relationnelles engendrées par le handicap. Créer, animer un atelier avec des personnes en situation de handicap c'est donner à chacun une possibilité de laisser émerger son potentiel créatif, de se sentir intégré dans un projet collectif, d'y trouver sources de bien être.

L'atelier de danse adaptée offre aux participants un espace de liberté favorisant l'expression dans un cadre rassurant.



Objectifs de la formation Transmettre le mouvement dansé auprès d'un public en situation de handicap.

- Découvrir son propre corps en mouvement, pour identifier les composantes corporelles et relationnelles mises en jeu au cours de la pratique de la danse.
- Construire et animer un atelier de danse adaptée en fonction des différents profils rencontrés.
- Savoir élaborer un projet chorégraphique ajusté aux possibilités physiques et psychologiques des personnes concernées.

Méthode pédagogique:

- Alternance d'apports théoriques, transmission d'outils pédagogiques, de fiches pratiques.
- Exercices pratiques, études de cas, présentation vidéo
- Mises en situation

Pré-requis : avoir une expérience professionnelle confirmée auprès du public en situation de handicap. Avoir une expérience de la pratique de la danse de 5 ans minimum (classique ou contemporaine ou moderne ou jazz). La formation est accessible aux professionnels en situation de handicap (mode de transmission des supports adapté)

Formatrice: Françoise LE NORMAND Chorégraphe diplômée Handidance National, intervenante à l'Université de Nantes, directrice artistique et chorégraphe de la Cie ARAMIS

- **Durée de la session :** 6 jours répartis en une session de 3 jours / théorie et une session de 3 jours / pratique
- **Volume Horaire :** 42H (21H par 1/2 session 7 heures /jour)
- **Lieux :** Théorie Dinan 22 ou en distanciel - pratique Nantes 44
- **Tarif :** 1470€ (1450€ + 20€ frais de dossier)
- **Formation sous convention**
- **Financement possible par un organisme prévoir 3 mois avant le 1er jour de formation pour le montage du dossier d'inscription**

Contenu de la formation

- Les exercices favorisant l'introduction de la séance de danse adaptée
- L'utilisation de la musique, du langage corporel, des codes gestuels durant une séance de danse adaptée.
- La construction d'un atelier: des exercices d'échauffement aux phrases chorégraphiées.
- L'animation d'un atelier: le rôle de l'intervenant, la fonction des assistants.
- Savoir stimuler la création spontanée, valoriser l'émergence du geste qualitatif.
- Comment développer une pédagogie axée sur la complicité, l'échange et le partage favorisant la communication et l'autonomie.
- Apports sur projet individualisé

Evaluation de fin de formation:

Animation d'une séance de danse adaptée en présence de personnes en situation de handicap

Type de formation

- Formation collective de 2 à 8 participants
- Formation individuelle (tarif sur demande)
- Formation intra : à partir de 4 participants (tarif sur demande)

La Cie ARAMIS est un organisme prestataire de formation continue déclaré sous le n° 52 44 06061 44 auprès de la préfecture des Pays de la Loire

- ▶ Référencé qualité Data dock
- ▶ La certification Qualiopi a été délivrée au titre des actions suivantes: - Actions de formation

Taux de satisfaction des stagiaires

2022/2023: **4,9/5**

Renseignements/inscription : 06 12 42 32 25

contact.ciaramis44@orange.fr
www.aramisdansehandicap.fr

Siret 490 963 519 00023

Siège social 11 rue du Prinquiau 44100 Nantes